

Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la Mairie le 14 mai 2018 et transmis au contrôle de légalité le 14 mai 2018.

Nombre
de conseillers en exercice : 15
de présents : 9
de votants : 9

COMMUNE DE GENEVRIERES
PROCÈS VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
Du 3 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le 3 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Catherine DARRIGAN, Maire, avec pour ordre du jour :

[N°1\) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°1 - Commune.](#)

[N°2\) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°2 -Commune.](#)

[N°3\) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°1 - Assainissement.](#)

[N°4\) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Congrès des Maires.](#)

[N°5\) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Proposition d'AXA - Mutuelle santé communale.](#)

[N°6\) 7-6.0 - Finances locales - Contributions budgétaires - Participation de la commune aux frais de transports - Année 2018/2019.](#)

[N° 7\) Questions diverses.](#)

Étaient présents tous les membres du Conseil Municipal

Sauf

Membre(s) excusé(s) : Maxime LOUPIAS, Laurent CLERIN, Séverine JACQUES, Pierre DESQUINES

Membre(s) absent(s) : Jocelyne PAGA, Matthieu PESSATO

Les Conseillers excusés avaient délégué leur mandat respectivement à :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Mme Marion RIGAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

N°1) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°1 - Commune.

Après la dissolution du budget transport en décembre 2017, il est demandé par la Trésorerie d'intégrer les sommes restantes sur le budget communal comme suit :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
001/001	- 32 007.50 €	
001/001		- 32 007.50 €
60623/011		+ 20 632.65 €
002/002		+ 20 632.65 €

Interventions et débats:

Voix pour :	9	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°2) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°2 - Commune.

La commune étant en dépassement de crédit au 673/67 et au 621/012, il faut prendre une décision modificative afin d'alimenter ces articles comme suit :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
60623/011	- 2934,82€	
673/67		+ 2934,82€
60623/011	- 500 €	
021/21		+ 500 €
023/23	- 500 €	
621/012		+ 500 €

Interventions et débats:

Voix pour :	9	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°3) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°1 - Assainissement.

Suite à une erreur dans les articles lors de la préparation du budget primitif 2018, il convient de modifier cela comme suit :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
2813/040	- 3 248 €	
28156/040	- 4 627 €	
2173/21		+ 6 754,50 €
21756/21		+ 6 754,50 €
2813/040		+ 3 748 €
28156/040		+ 4 627 €
2818/040	- 3 241 €	

Interventions et débats:

Voix pour :	9	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°4) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Congrès des Maires.

Mme DARRIGAN ne pouvant se rendre au prochain Congrès des Maires, elle demande si les membres du Conseil Municipal souhaitent s'y rendre.

N°5) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Proposition d'AXA - Mutuelle santé communale.

Mme le Maire a été démarché par M. PILLON Martial, Conseiller AXA, pour promouvoir la mise en place d'une complémentaire santé communale pouvant intéresser les agents et les administrés.

Après discussion entre les membres du Conseil Municipal, il est décidé d'accepter la proposition de mise en place d'une complémentaire santé communale compte-tenu que la commune n'est pas engagée vis-à-vis de cette assurance.

Interventions et débats:

Voix pour :	9	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°6) 7-6.0 - Finances locales - Contributions budgétaires - Participation de la commune aux frais de transports - Année 2018/2019.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2018/2019, Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du Conseil Régional en date du 02 mai dernier demandant la hauteur de la prise en charge communale quant à la participation financière des familles aux frais de transport scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité:

- De prendre en charge la totalité des frais de transport scolaire pour les enfants fréquentant l'école primaire de Genebrières ;
- De ne pas prendre en charge les frais de transport scolaire pour les enfants scolarisés en primaire hors de la commune ;
- De prendre en charge partiellement les frais de transport scolaire pour les élèves du secondaire habitant sur la commune et scolarisés dans le département, à hauteur de :
 - 46,00€ pour les demi-pensionnaires,
 - 20,00€ pour les internes.

Interventions et débats:

Voix pour :	9	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

QUESTIONS DIVERSES :

1- Mme GORRÉ et Mme OREMPULLER : harmonisation des compétences au sein de la communauté de communes.

=> Garderie 60€/enfants/an.

=> Centre aéré 13€/enfants/an la journée + mercredi 5€ sans le repas (3€)

N°1) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°1 - Commune.

N°2) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°2 -Commune.

N°3) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Décision modificative n°1 - Assainissement.

N°4) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Congrès des Maires.

N°5) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Proposition d'AXA - Mutuelle santé communale.

N°6) 7-6.0 - Finances locales - Contributions budgétaires - Participation de la commune aux frais de transports - Année 2018/2019.

N° 7) Questions diverses.

Liste d'émergement des membres du Conseil Municipal - réunion du 3 mai 2018.

Nom – Prénom	Signature
Mme Catherine DARRIGAN	
Mme Marion RIGAUD	
M. Pascal ESCALETTE	
Mme Nadine PIDOFF	
M. Laurent CLERIN	
M. Matthieu PESSATO	
Mme Séverine JACQUES	
M. Maxime LOUPIAS	
M. Jean-Marie MOREIRA	
M. Pierre DESQUINES	
Mme Caroline CRESTIAN	
Mme Anne-Sophie SACHOT	
Mme Leila MALGOUYRES	
M. Jean-François CLAUSSE	
Mme Jocelyne PAGA	